

Commission de l'Infrastructure, des Communications et des Entreprises publiques
Mardi 12 juin 2012

Question de M. André Frédéric au ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes, sur "le transfert du centre de tri de bpost de Waimes à Bullange" (n° 12287)

03.01 André Frédéric (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, dans le cadre de sa politique de rationalisation, bpost a décidé de fermer le centre de tri de Waimes et de le transférer à Bullange.

Au total, douze facteurs sont concernés par ce déménagement. Selon bpost, le local de Waimes est trop exigu et Bullange proposait un local plus vaste pour préparer leurs tournées. Une fois installés, ces facteurs partiront donc obligatoirement de Bullange, commune située en Communauté germanophone, ce qui nécessitera une réorganisation des tournées.

Tant les facteurs que les autorités locales regrettent cette décision, pour plusieurs raisons. Ainsi, compte tenu de l'éloignement de Bullange, située à 15 km de Waimes, ils auraient préféré un déménagement vers Malmedy ou Stavelot. En effet, la majorité des facteurs concernés habitent Waimes ou Malmedy. En outre, la situation géographique de Bullange (600 m d'altitude) risque d'entraîner des perturbations au niveau de la distribution en période hivernale.

Par ailleurs, Malmedy et Waimes appartenant à la Fédération Wallonie-Bruxelles, il aurait été plus opportun de privilégier une commune francophone. Du côté de la commune, on regrette également ne pas avoir été consulté au préalable. En guise de compensation, les organisations syndicales réclament la mise en place de certaines indemnités, notamment kilométriques.

Monsieur le ministre, pourrait-on disposer d'informations plus précises sur les raisons objectives de cette décision ainsi que le calendrier de sa mise en œuvre? Bpost a-t-elle envisagé d'autres pistes et notamment un regroupement des activités de tri à Malmedy ou Stavelot? Les différences linguistiques ont-elles été prises en compte? Des compensations sont-elles prévues pour les facteurs qui devront effectuer des trajets plus longs pour se rendre sur leur lieu de travail?

03.03 Paul Magnette, ministre: Monsieur le président, monsieur Frédéric, avant toute chose, il y a lieu de préciser que le projet de bpost concerne uniquement les activités préparatoires à la distribution du courrier et non la distribution proprement dite. Le courrier

continuera à être distribué normalement à l'ensemble des habitants de Waimes. Par ailleurs, les services aux guichets resteront accessibles à la population. Bpost est en effet tenue de maintenir un bureau de poste dans chaque commune fusionnée.

Bpost me communique que le regroupement du bureau de Waimes avec celui de Bullange s'inscrit dans le plan stratégique "Vision 2020". Je me réfère dans ce contexte au débat que cette commission a eu à ce sujet en mars 2011. En bref, ce plan stratégique vise à adapter l'organisation logistique de bpost aux évolutions technologiques, permettant au travail de tri local d'être de plus en plus pris en charge par les cinq centres de tri nationaux, et par ailleurs à la baisse des volumes de courrier. Il vise également à réduire les coûts grâce à des économies d'échelle. Tous les engagements en matière de service universel et du contrat de gestion seront respectés.

En ce qui concerne Waimes, le bureau actuel ne permettait plus une bonne organisation des activités préparatoires à la distribution du courrier (problèmes de climatisation, d'acheminement du courrier difficile via des escaliers). Après analyse approfondie et concertation avec les partenaires sociaux, le management de bpost a donc décidé de déménager les facteurs de Waimes au sein du tout nouveau bureau de Büllingen (Bullange). Le déménagement est prévu le 3 août 2012. Les facteurs démarreront de Büllingen le 6 août 2012.

Monsieur Frédéric, tous les agents recevront bien entendu la prime de mobilité géographique, tel que prévu par les règlements internes de l'entreprise.

Il sera évidemment tenu compte de la spécificité de cette situation bilingue. Un responsable francophone sera désigné pour diriger l'équipe de Waimes à Bullange et un encadrement bilingue sera prévu.

Compte tenu de la fébrilité qui règne sur le terrain, les syndicats ont insisté pour qu'une concertation soit organisée au niveau national. La mise en oeuvre du plan stratégique sera dès lors débattue à ce niveau.

03.04 André Frédéric (PS): Monsieur le président, je remercie le ministre pour sa réponse très concrète.

Ma question pouvait apparaître comme "sous-localiste", mais, à l'est de la Belgique, qui a une histoire – j'habite à proximité –, ce problème crée une émotion particulière.

Monsieur le ministre, un problème linguistique ne se joue pas seulement autour d'une frontière, la principale, mais aussi à cet endroit; l'événement est donc sensible après l'histoire dramatique vécue là-bas.

Bpost doit donc absolument respecter son contrat de gestion, assurer un encadrement bilingue. Instaurer des primes me semble très positif, mais encore faut-il que soit intégrée à l'avenir cette dimension linguistique particulièrement sensible dans la région de Stavelot et Malmedy.

L'incident est clos.